



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Maritime

Cabinet de l'IA-DASEN

Madame Sophie HERVE
Monsieur Alban BRUNEAU
Conseillers départementaux
Permanence
12 rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

Olivier WAMBECKE

Rouen, le 19 mars 2021

Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'éducation nationale

Affaire suivie par Carole FOURNIER
Cheffe de Cabinet

Madame, Monsieur les Conseillers départementaux,

Je réponds par la présente à votre lettre du 5 février relative aux moyens alloués au collège Gérard Philipe du Havre à la rentrée 2021.

En premier lieu, la prévision des effectifs sur l'ensemble des niveaux du collège est de 262 élèves à la rentrée 2021 (élèves d'ULIS inclus), soit une baisse de 20 élèves par rapport à la rentrée 2020.

A la rentrée 2021, le taux d'encadrement global du collège sera ainsi identique à celui de la rentrée 2020, soit 21,8 élèves par classe. Il restera donc nettement en-deçà du seuil de référence (25 élèves par classe) pour les collèges du département situés en éducation prioritaire (REP).

Toutefois, je tiens à vous préciser que l'évolution des effectifs du collège continuera à être suivie de près jusqu'au mois de juin.

De plus, je note que le collège Gérard Philipe bénéficie d'une enveloppe supplémentaire au titre des caractéristiques du public accueilli qui porte à 15,4 % la part de sa marge d'autonomie.

Enfin, je vous informe que je n'ai à ce jour aucune information remettant en cause la présence d'une infirmière de l'éducation nationale au sein de l'établissement scolaire.

Je reste à votre écoute et je vous prie de croire, madame, monsieur les Conseillers départementaux, en l'expression de ma considération distinguée.

Olivier WAMBECKE